

dent; le trésorier-payeur général du département; le directeur des dommages de guerre (ou son représentant); le chef du service de reconstruction industrielle (ou un représentant du ministère des travaux publics); le chef de la division de la préfecture chargé des affaires communales.

Les fonctions de rapporteur pourraient être confiées à un ou plusieurs fonctionnaires des services préfectoraux ou courants de l'administration communale; l'étude des dossiers dont il sera communiqué copie au préfet, ainsi que les vérifications nécessaires pour s'assurer que les dommages de première et deuxième catégories n'ont pas déjà été l'objet de demandes de la part de particuliers.

49 Conseils Généraux pour le Scrutin Majoritaire

Paris, 5. — Les communications parvenues au ministère de l'Intérieur, au sujet des 49 départements où les conseils généraux ont été élus le 25 avril 1923, se répartissent de la façon suivante :

- a) 21 n'ont pas donné à leur vote d'autre précision qu'une opposition à la législation actuelle et à tous systèmes de représentation des intérêts ;
- b) 22 se sont prononcés pour le scrutin uninominal d'arrondissement ;
- c) 6 ont demandé le scrutin de liste majoritaire départemental, à deux tours.

5 Conseils généraux se sont prononcés pour la représentation proportionnelle intégrale.

1 Conseil général a demandé le maintien du statu quo.

3 Conseils généraux ont émis des avis divers.

31 Conseils généraux ont refusé de se prononcer sur la question, ou n'en ont pas été saisis.

Le "complot" communiste LA HAUTE-COUR SERA CONVOQUÉE

Paris, 5. — Le Conseil des ministres ayant décidé, sur le rapport du garde des Sceaux, de déferer à la Haute-Cour MM. Cachin, Montmousseau et autres inculpés d'attentat contre la sûreté de l'Etat, M. Maurice Colrat a informé, hier soir, le président du Sénat de cette décision. La Haute-Cour sera convoquée pour le 24 mai.

Un souffleur « souffla » une baguette de 10.000 fr.

Paris, 5. — Mme Méaly, artiste lyrique, demeurant rue Duret, constatait dernièrement la disparition d'une baguette, un saphir orné de diamants, d'une valeur de 10.000 fr.

Après une courte enquête, le voleur vient d'être découvert : C'est un nommé Victor Brunot, souffleur dans un théâtre des Boulevards, qui, alors qu'il faisait répéter Mme Méaly chez elle, avait profité d'un moment d'inattention pour subtiliser le bijou.

Sanglantes bagarres

A Vienne, il y a eu de nombreux blessés

Vienna, 5. — De nouveaux incidents se sont produits hier soir, à Vienne, à l'occasion d'une réunion des nationalistes à Hackentheil.

Des bagarres ont éclaté entre la police, les socialistes et communistes, d'une part et les nationalistes et des détachements de la garde ouvrière d'autre part.

Des coups de feu ont été échangés. Il y a eu de nombreux blessés, dont 23 agents.

Un garde ouvrier a été grièvement blessé. De nombreuses arrestations ont été opérées. C'est la troisième bagarre politique qui se produit cette semaine.

A Munich, on signale 4 morts et des blessés

Munich, 5. — De sanglantes rencontres entre nationalistes et socialistes se sont renouvelées hier dans divers quartiers de la ville. Il y a eu quatre morts et plusieurs blessés.

La terre trembla en Turquie

Ily a quelques morts et de nombreux blessés

Constantinople, 5. — Une forte secousse sismique s'est fait sentir dans les régions de Yorgade, de Madene et de Tokat. Soulevés à été particulièrement endommagée et la plupart des maisons se sont écroulées. On signale quelques morts et beaucoup de blessés.

Le percepteur de Fleurbaix fut volé de 350.000 francs

On recherche le remailer parti avec cet argent

Dans l'affaire des détournements commis à la perception de Fleurbaix, les faits ayant été inexactement rapportés, il convient de les rétablir. Voici :

Le percepteur, M. André Buvat, avait perdu aux courses 50.000 francs lui appartenant; il songea à les récupérer. Un remailer parisien lui offrit de lui prêter 50.000 francs et lui confiait de l'argent. M. Buvat prit dans la caisse de la perception 350.000 francs et les plaça chez le remailer en question, cela dans le but, ainsi que nous l'écrivions plus haut, de retrouver avec l'intérêt à lui servi par le remailer, les 50.000 francs qu'il avait perdus.

L'emprunteur versa quelques mensualités, puis un beau jour disparut avec les 350.000 francs.

La police recherche le remailer et le juge d'instruction a ordonné des perquisitions à la perception de Fleurbaix.

Les machines "super-pacific" sur le réseau du Nord

GRACE A ELLES LES HORAIRES SERONT RÉGULARISÉS

La régularisation des horaires sur les grandes lignes du réseau du Nord va pouvoir être réalisée grâce à un nouveau type de machines dites "super-pacific" que l'on expérimente depuis vendredi sur le trajet Amiens-Lille.

Ces machines qui sortent des ateliers de Blanc-Misseron seront au nombre de 34. Dix seront affectées spécialement au trajet Paris-Lille et mises au dépôt de Fives.

Leur grande qualité sera de fournir malgré la même vitesse dans les plus fortes montées que sur terrain plat et de pouvoir traîner des trains de 500 tonnes à la vitesse d'un rapide, alors que les précédentes machines ne pouvaient remorquer que des trains de 350 tonnes.

Les nouvelles machines coûtent 800.000 fr. pièce. Elles ont 20 mètres de long avec foyer de 3 m. de profondeur. Leur tender, enfin, est pourvu d'un réservoir d'une contenance de 31 m. 3.

Rouges et blancs luttent dans le Kamtchatka

LES TROUPES BOLCHEVIQUES ONT REMPORTÉ UNE VICTOIRE

Londres, 5. — Suivant la « Pavda » de Moscou, les combats entre troupes blanches et bolcheviques se sont tournés à l'avantage de ces derniers dans le Kamtchatka.

Petropavlovsk (capitale de cette péninsule) a été capturée et les leaders de l'armée blanche, le général Poljakoff et le colonel Botzkareff, ont été tués.

La peste en Egypte

Londres, 5. — Le correspondant du « Daily Mail » au Caire mande que la peste a fait son apparition dans la Haute-Egypte, une centaine de cas ont été constatés dans la dernière semaine d'avril.

A Londres, dit-on, ça chauffe !

Londres, 5. — Une vague de chaleur s'est abattue, depuis hier, sur Londres. Le thermomètre a marqué hier soir, à 15 heures, 37° à l'ombre. C'est un record qui n'avait pas été battu depuis 1870.

A quand le record de la bêtise humaine ?

New-York, 5. — Voici une liste de records encore plus étonnants que celui de la danse :

M. Georges Smith, de Ulca, s'est levé sur la pointe des pieds 20.000 fois sans s'arrêter ;

M. Arlin, de Naples, a réalisé 15.500 vers de Dante sans interruption ;

M. Dan Goldsmith, de New-York, a joué un rag-time au piano pendant 45 heures consécutives ;

Miss Susie Hellock, de Philadelphie, détient le record mondial du lavage de la vaisselle, pour avoir, sans arrêt, pendant 31 heures, lavé et essuyé les pots et les assiettes dans un hôtel des faubourgs de la grande ville américaine.

EN DEUX LIGNES

Londres. — Un portrait de Trieste, bourg de Gand, par Van Dyck, a été vendu 2 millions fr. à Vervicq. — Soudainement, le maréchal Foch a reçu la Grand-Croix « Virtuti Militari ».

Le Bourget. — Par suite panne de moteur, la nuit, un avion atterrit brutalement. 6 voy. contus.

Thann. — Le Min. du Trav. a remis 15 prix de 5 à 25 comm., accord. Thann et Mulhouse.

La Journée Sportive

Les rencontres d'aujourd'hui

FOOTBALL-ASSOCIATION

FIVES. — S. C. Fivols contre Stade Bôthunois, 15 heures, rue des Montagnards.

GALLIBRY. — S. C. Gaudry contre A. C. Cambrai, 15 heures, rue du Bassin des Eaux.

HALLUIN. — O. S. C. Halluin contre R. G. Lens, 15 heures, rue de Lille.

LILLE. — Olympique Lillois contre Amiens A. C., 15 heures, avenue de Dunkerque.

ROUBAIX. — Racing-Club de Roubaix contre Entente Francoise, 15 heures, Parc Jean Dubrulle (Pont Rouge).

MOUVEAUX. — E. S. Mouveaux contre R. C. Lillois, 15 heures, rue d'Isly.

OIGNIES. — A. S. S. Barbe contre Excelsior Club, Tourcoing, 15 heures, Stade d'Oignies.

MARCO-EN-BAREUIL. — Circuit de Marco, organisé par la Jeunesse Cycliste de Marco, chez M. Abel Hornain, 38, rue de Metz, sous les règlements de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

ROUBAIX. — Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, gala de boxe organisé par le Boxing Club Roubaix. Premier combat, à 16 heures.

Football-Association

LE GRAND MATCH AMIENS-LILLE

Aucun match plus intéressant ne pouvait être organisé à ce moment, à l'heure actuelle que la rencontre Amiens-Lille.

D'une part, une équipe qui vient de mettre en échec les Champions du Nord, d'autre part, l'Olympique Lillois en belle forme, qui mettra en ligne la même formation que celle qui a triomphé du Darling, c'est-à-dire, par Vandeputte; arrières, Buzza, Pechar; demi Duponchel, Graveline, Courquin; avants, Montagne, Bateau, Ryssen, Marcel Vignolle, Jenco.

L'arbitre sera M. Dejonghe, de l'Union Sportive Tourquennoise.

Même spectacle magnifique lever de rideau : Les jeunes joueurs qui avaient mis récemment battu cette saison et qui avaient été en échec, notamment le Racing-Club de Bruxelles, le Stade Français, le C. 14, par inexpérience, ont échoué à Malo. En effet, on sait que le vent souffle en rafales sur les bords de la mer parfois, et c'est par une véritable tempête que les joueurs traités au jeu d'avoir pas la même efficacité de d'habitude, tandis que les Maritimes savaient admirablement faire face à cette situation à laquelle ils sont habitués. Tous ceux qui a-

L'heure d'été ne sera pas appliquée à Roubaix

Pour satisfaire à une demande formulée par la Chambre de Commerce de Roubaix, l'Administration municipale avait, d'accord avec les Compagnies de l'Éclairage et de l'Énergie, décidé d'avancer de 60 minutes, à partir du lundi 7 mai, les heures d'été et de sorte dans les diverses écoles. Elle avait également songé à instaurer l'heure d'été dans les divers services municipaux, mais, devant le refus formel de modifier leurs horaires pour la circulation des voitures, opposé par les Compagnies de Tramways, l'Administration municipale se voit obligée d'ajourner l'application de toutes les mesures envisagées jusqu'au moment où la Chambre de Commerce aura pu faire revenir les Compagnies de tramways sur leur décision.

En conséquence, rien ne sera changé lundi prochain et les écoles, ainsi que les divers services municipaux fonctionneront aux anciennes heures.

Il en est de même pour les usines et fabriques de la ville, où les chefs avaient décidé, eux aussi, l'application de l'heure d'été.

Gros lots et autres

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 290.215 est remboursé par 100.000 fr. Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 105.402, 267.546, 540.541.

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 42.084, 183.120, 226.844, 272.554.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 668.018 est remboursé par 100.000 fr. Le numéro 680.436 est remboursé par 10.000 fr. Les cinq numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 44.980, 102.293, 171.213, 190.332, 420.069.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 % 1909

Le numéro 369.198 gagne 50.000 fr. Le numéro 584.330 gagne 10.000 fr. Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

291.751, 321.940, 325.403, 431.218, 522.716, 818.838, 835.933, 837.891, 1.015.831, 1.206.732

60 numéros gagnent chacun 500 fr. Le numéro 303.540 gagne 100.000 fr. Le numéro 45.191 gagne 25.000 fr. Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. :

29.515, 86.536, 450.710, 500.824, 501.064, 844.067

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 % 1879

Le numéro 70.832 gagne 100.000 fr. Le numéro 200.401 gagne 100.000 fr. Le numéro 769.679 gagne 25.000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 1.694.847, 1.297.835.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. :

156.633 — 171.596 — 380.626 — 511.324 — 895.231

OBLIGATIONS FONCIÈRES 1913

Le numéro 250.919 gagne 100.000 fr. Le numéro 123.706 gagne 25.000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 702.929, 940.972.

50 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Cyclisme

Le Grand Prix Delage

Le Grand-Prix Delage, disputé sur une distance de 110 kilomètres, est revenu au champion Delage qui montait une bicyclette SWELTE pneus HUTCHINSON.

Le Grand Prix Higginis

Cette épreuve courue à Compiègne, sur une distance de 210 kilomètres a donné le classement suivant : 1er, Romo ; 2e, Gierboert ; 3e, Vermeulen ; 4e, Tournier ; 5e, bicyclette SWELTE pneus HUTCHINSON.

Le Second Pas de Dunkerque

A Dunkerque, s'est disputé le Second Pas, sur une distance de 100 kilomètres. Le vainqueur représenté de la marque SWELTE pneus HUTCHINSON, Preuss, s'est classé 3e dans une course de 110 kilomètres.

Les Cyclistes par leurs triomphes répétés, attestent leur grande supériorité.

Boxe

AUX PROMOTEURS DE SEANCES DE BOXE

Geo Mers, promoteur-manager de l'École du Palais d'Été dirige tous les boxeurs du Nord de la France et de la Belgique pour les hommes managés par lui et dont les noms suivent :

Young Mars, 61 kilos ; Bora, 59 kilos ; Camossaro, 75 kilos ; Gilbert Mars, 69 kilos ; Vermont, 72 kilos.

Boxe

BOURSES DE VINDENNES

1re Course. — 1. Rien du tout (Gueroult), g. 23 fr. 2. B. 23 fr. 3. G. 23 fr.

2e Course. — 1. D. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

3e Course. — 1. S. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. D. 23 fr.

4e Course. — 1. U. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

5e Course. — 1. U. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

6e Course. — 1. F. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

7e Course. — 1. Q. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

8e Course. — 1. Q. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

9e Course. — 1. Q. 23 fr. 2. G. 23 fr. 3. S. 23 fr.

Un incendie a détruit deux immeubles

UN OCTOGONAIRE EST MORTE DE PEUR DEVANT LES FLAMMES

Beauvais, 5. — Un incendie s'est produit à Fontquerolles, près de Beauvais, et a détruit deux immeubles.

Une femme âgée de 88 ans, qui s'était réfugiée dans une cuisine, est morte de peur.

Il a fallu plusieurs heures de efforts pour localiser le feu. On ne saurait, jusque maintenant, évaluer les dégâts et on ignore les causes de ce sinistre.

Le bain pour un satyre

Versailles, 5. — La Cour d'Assises de Seine-et-Oise a condamné à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour le mécanicien Victor Monach, qui s'était livré à des actes immoraux sur une fillette âgée de 7 ans.

Une réunion secrète dans une ferme isolée

ELLE FUT TENUE PAR 12.000 MEMBRES

New-York, 5. — La nuit dernière, 12.000 membres de la Société secrète de Ku-Klux-Klan se sont réunis dans une ferme isolée de l'Etat de New-Jersey, pas très loin de New-York, où ils ont procédé à la limitation de 2.000 nouveaux adhérents.

Tous étaient revêtus de la fameuse robe blanche et la figure cachée par une cagoule. C'est la plus grande manifestation qu'on ait encore vu de la puissance de cette fameuse Société.

Au Conseil Départemental des Mutiles du Nord

DES CREDITS SERONT AFFECTÉS AUX VEUVES DE GUERRE

Au cours de sa séance de samedi, séance tenue à la Préfecture de Valenciennes, sous la présidence de M. des Rotours, le Conseil départemental des Mutiles s'est préoccupé principalement de la situation des veuves de guerre, surtout de celles ayant des enfants.

On décida qu'en raison de la limite des crédits consentis par l'Etat, des maxima et des maxima seront fixés selon les cas particuliers, par le Conseil départemental. Ceci pour faciliter aux services administratifs l'application des mesures nouvelles adoptées par l'Office National en faveur des veuves de guerre.

Pour ce qui concerne l'assistance à accorder aux familles des tuberculeux, la Commission départementale se réunira en juin et donnera son avis.

En fin de séance, le Conseil des Mutiles émit le vœu que le décret d'Administration publique concernant les emplois réservés, soit bientôt arrêté et promulgué. Ce décret a été approuvé par le Conseil départemental.

Le Conseil des Mutiles émit le vœu que le décret d'Administration publique concernant les emplois réservés, soit bientôt arrêté et promulgué. Ce décret a été approuvé par le Conseil départemental.

Le Conseil des Mutiles émit le vœu que le décret d'Administration publique concernant les emplois réservés, soit bientôt arrêté et promulgué. Ce décret a été approuvé par le Conseil départemental.

Le Conseil des Mutiles émit le vœu que le décret d'Administration publique concernant les emplois réservés, soit bientôt arrêté et promulgué. Ce décret a été approuvé par le Conseil départemental.

Le Conseil des Mutiles émit le vœu que le décret d'Administration publique concernant les emplois réservés, soit bientôt arrêté et promulgué. Ce décret a été approuvé par le Conseil départemental.

Une Polonaise avait monté une clinique clandestine

Elle "opérait en série"

Paris, 5. — Le 30 avril dernier, M. M., tailleur d'origine roumaine, domicilié dans le quartier de la Roquette, déposait une plainte entre les mains du commissaire de police contre une sage-femme qu'il accusait de s'être livrée à des manœuvres criminelles sur sa femme.

M. Poggi se rendit alors au domicile du tailleur et trouva, en effet, Mme M., dans un état si grave qu'il lui fit transporter à l'hôpital Saint-Antoine, où on désespéra de la sauver.

Mais M. M., savait seulement que sa femme était allée chez une sage-femme pour se faire soigner, et il ignorait le nom et l'adresse.

Interrogée, la mourante se refusa obstinément à fournir le moindre renseignement ; cependant, dans son délire, elle laissa échapper une adresse : rue des Tournelles.

Le magistrat ouvrit aussitôt une enquête et parvint, muni de cette adresse, à retrouver la coupable, une Polonaise nommée Ida Krignold, femme Zepine, 46 ans, qui, rue des Tournelles, avait monté une clinique clandestine. Il fut aidé dans ses recherches par la sœur de la victime, qui déclara avoir accompagné Mme M., à la clinique.

L'enquête de M. Poggi amena la découverte d'une volumineuse correspondance au vu de laquelle le fonctionnaire put établir que la Polonaise, du reste diplômée de la Faculté de médecine de Varsovie, s'était livrée à de semblables manœuvres sur plus de mille clientes, toutes recrutées dans les milieux polonais et juifs.

Arrêtée, Ida Krignold a reconnu qu'elle exerçait sa coupable profession, à Paris, depuis huit années et qu'elle était née par son nom, Benjamin Kotler, né à Odessa, le 1er mai 1898 ; il se disait artiste peintre et lui servait de garde-malade.

Les deux personnages ont été envoyés au Dépôt et M. Lacombe, juge d'instruction, a été chargé de l'information judiciaire qui réserve, croit-on, des surprises et amènera de nouvelles arrestations.

Vingt ans de bague pour avoir jeté sa matresse par la fenêtre

Paris, 5. — Le 3 février dernier, Hippolyte Mouvet, dit Lory, originaire de Moulins-sur-Allier, jeta par la fenêtre de la maison qu'il habitait, rue de Seine, à Ivry, sa matresse, la femme Nancou, qui avait quitté pour rejoindre son mari, récemment rentré d'un pénitencier africain.

Hippolyte Mouvet a été condamné à 20 ans de travaux forcés par la Cour d'Assises de la Seine.

Les souverains Anglais de passage à Ca'is

Calais, 5. — Les souverains anglais sont arrivés à 18 h. 35. Ils ont pris un train spécial qui est parti à 19 heures.

Hindenburg jure de se venger

Londres, 5. — L'« Evening Standard » publie une interview qu'il a accordée au maréchal Hindenburg au cours de laquelle le maréchal Hindenburg a déclaré : « Nous nous vengerons, cela devrait-il prendre cent ans. Ce que nous désirons avant tout, c'est de reprendre les armes contre la France ».

Nouveaux Présidents de Commissions des dommages

Par arrêté du Ministre de la Justice, sont nommés présidents des Commissions de constatation et d'évaluation des dommages de guerre des cantons de :

LILLE (canton Sud-Ouest). — M. Labbé, président suppléant de ladite Commission, en remplacement de M. Wagny.

CAMBRIH (Commission n° 21, à Beuvry). — M. Lallier, président suppléant de ladite Commission, en remplacement de M. Wagny.

LILLE-EST (3e Commission). — M. Berger, juge au tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. Spire.

LILLE-EST (4e Commission). — M. Descomps, ancien président suppléant de la 2e Commission de Bouchain, en remplacement de M. Labbé.

SECLIN. — M. Marc Francis, avocat à la Cour d'Appel de Paris (poué), etc.

Tribune de l'Enseignement

LES REMERCIEMENTS DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AUX INSTITUTEURS

Le Syndicat de l'Enseignement nous communique :

Nous remercions bien vivement les instituteurs qui ont renouvelé leur confiance à nos camarades Carrin et Delorme, en les envoyant, pour la quatrième fois, siéger au Conseil départemental.

Ce scrutin est la réponse du personnel enseignant du Nord à la mauvaise action commise par les dirigeants de l'« Amicale », en approuvant l'envoi de leur groupement, sans consultation préalable, à la campagne mensongère des journaux réactionnaires de la région.

Carrin et Delorme sont à la disposition des collègues pour toutes les questions concernant leurs détails, l'affaire de La Madeleine-Éz-Lille, et ils répondront avec empressement aux groupements d'arrondissement qui voudront bien organiser une causerie, ou mieux encore, un débat contradictoire avec les dirigeants de l'« Amicale » qui ont agi, dans cette affaire, avec une si grande légèreté. — Le Syndicat ».

ce blond vapoureux que les peintres se désolent de ne pouvoir rendre sur leurs toiles, mais extrêmement jolies, elle aussi, avec son maintien chaste, ses grands yeux noirs très profonds et très doux.

— Ma chère amie, dit le docteur Daubry, le vous aime monsieur Jacques Burgo, qui a exprimé le désir de vous être consacré.

Celui-ci s'était incliné avec respect. Elle lui tendit la main.

— Soyez le bienvenu, monsieur, prononça-t-elle simplement.

Et comme d'autres invités s'avançaient vers elle, elle ajouta :



DANS 9 JOURS (le 15 Mai) sera clos notre grand CONCOURS DE L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX

La feuille de réponse se trouve chez tous les épiciers tenant l'Huile des Chartreux. Demandez-la et faites nous en l'envoi sans tarder. Si vous désirez être au nombre des gagnants de ce beau concours doté de

15.000 frs de PRIX

DERNIERE HEURE

La réponse française a été communiquée aux Alliés

Les Ambassadeurs d'Allemagne la recevront aujourd'hui

Paris, 5. — La réponse française à la note allemande a été communiquée cet après-midi à 14 heures, aux ambassadeurs de Grande-Bretagne, d'Italie, des États-Unis et du Japon.

Le Cabinet belge adhère entièrement au texte élaboré par M. Poincaré et complété par des additions que MM. Theunis et Jaspar avaient suggérées hier. La réponse française et la réponse belge seront donc absolument identiques dans les termes.

Elles seront remises demain à 7 heures, aux ambassadeurs d'Allemagne, de Paris et de Bruxelles.

Une fin de non-recevoir général

Il est vraisemblable que les gouvernements anglais et belges opposeront également une fin de non-recevoir aux offres allemandes.

Sir Eyre Crowe, sous-secrétaire d'État permanent au Foreign-Office a en effet déclaré à notre ambassadeur à Londres, M. de Saint-Aulaire, qu'il était impossible de discuter le texte de la note, estimant que la note du Reich est inadmissible et dilatoire.

Il est difficile de préciser que le gouvernement anglais n'a fait aucune communication officielle sur ses intentions au sujet de la réponse à faire à l'Allemagne. On ne peut, dans les milieux compétents, donner aucune indication sur les intentions ni sur l'esprit de sa réponse.

Cachin et ses amis sont encore écroués

Paris, 5. — Le Parquet n'a pas encore pris de décision concernant la mise en liberté des inculpés dans l'affaire du complot Communiste, à la suite des demandes qu'ils ont récemment formulées.

Un ignoble individu a été condamné à mort

Reims, 5. — La Cour d'Assises de la Marne a condamné ce soir pour viol et assassinat, à la peine de mort, après un débat à huis clos, le nommé Jean-Marie Yvon, âgé de 22 ans, charretier à Reims, originaire de Nantes.

Deux aviateurs très près de Thann

Strasbourg, 5. — Cet après-midi, un avion militaire, allant de Strasbourg à Besançon, est tombé près de Thann. Les deux aviateurs ont été tués. Le ministre du travail est allé saluer leurs dépouilles.

Les formations Turques sur le front de Syrie